

Opération caisses vides : Paul Kaba Thieba s'en prend au SYNTSHA

Écrit par Sidwaya

Mardi, 12 Juin 2018 09:42 - Mis à jour Mardi, 12 Juin 2018 09:48



Le Premier ministre Paul Kaba Thieba a qualifié, ce lundi 11 juin 2018, « d'infondée et d'illégale » l'opération caisses vides, lancée par le Syndicat des travailleurs de la santé humaine et animale (SYNTSHA). Du lundi 11 juin au lundi 18 juin 2018, les agents de santé assureront les prestations médicales sans encaisser la contrepartie financière.

Et ce, pour répondre à l'appel de leur syndicat, le SYNTSHA. Cette nouvelle forme de lutte n'est pas du goût du gouvernement burkinabé qui « ne la comprend pas ». Au cours d'un face à face d'une heure avec la presse, lundi 11 juin 2018, le Premier ministre a dénoncé cette attitude du syndicat qui frise le « sabotage ». « Déçu », Paul Kaba Thieba a brandi aux journalistes, la plateforme revendicative du SYNTSHA dont « aucun élément objectif ne peut justifier un mouvement social ».

A titre d'exemples, le syndicat demande l'annulation du relèvement de 18 infirmiers chefs de poste dans le district sanitaire de Pouytenga de leurs fonctions. Le chef du gouvernement ne voit pas de quoi fouetter un chat. « Des gens qui refusent de travailler, parce qu'ils ne s'entendent pas avec le médecin chef de district et qui ont paralysé le fonctionnement du centre médical. Nous avons pris une décision administrative, en les relevant de leur fonction de chef et en affectant le MCD, pour ramener la sérénité. Le problème est réglé », a argué le Premier ministre.

Aussi, le SYNTSHA exige le respect du libre exercice des libertés démocratiques et syndicales. Et Paul Kaba Thièba de se demander si le droit de grève est bâillonné ou s'il existe des lois

Opération caisses vides : Paul Kaba Thiéba s'en prend au SYNTSHA

Écrit par Sidwaya

Mardi, 12 Juin 2018 09:42 - Mis à jour Mardi, 12 Juin 2018 09:48

liberticides au Burkina. « C'est un défi même à la raison, au bon sens et à la vérité », a-t-il répondu.

Ensuite, le syndicat des agents de santé exige le respect du protocole d'accord signé avec l'exécutif, le 13 mars 2017. Selon M. Thiéba, le gouvernement s'y attèle et fait régulièrement des points d'étape au SYNTSHA. Alors que, à ses dires, un mouvement social ne peut se justifier que si le dialogue est rompu ou si la partie en face est de « mauvaise foi et cherche à gagner du temps ».

Paul Kaba Thiéba a révélé qu'avec l'adoption de la loi sur la fonction publique hospitalière, son gouvernement a consenti des « sacrifices énormes » en faveur des travailleurs de la santé. « L'incidence budgétaire de son application est un sacrifice. C'est beaucoup d'argent. Je suis gêné que sous de prétextes fallacieux, on engage des mouvements », s'est-il indigné. Ce type de lutte est « pénalement puni par la loi ». Ce qui a fait dire au Premier ministre, qu'il « n'est pas fondé, mais est aussi illégal ».

Djakaridia SIRIBIE

dsiribie15@gmail.com

Sidwaya